



**COMMISSION REGIONALE D'APPLICATION DU STATUT DE
L'ARBITRAGE ET DES MUTATIONS D'ARBITRES
SAISON 2024-2025**

PROCES-VERBAL N°6

Réunion restreinte du 20 septembre 2024

Liste des clubs et des affectations du/des joueur(s) supplémentaire(s) titulaire(s) d'une licence frappée du cachet « MUTATION » selon les modalités de l'article 45 du statut.

CLUBS BENEFICIANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE :

542 396 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe Seniors R3

508 864 TRAPPES ETOILE SPORTIVE

1 muté supplémentaire affecté à l'équipe Seniors R2